



ORGANISER UN DIALOGUE SUR LES POLITIQUES

Un guide pratique

Publications de cette série

Manuels et directives du CDAIS

- *Conduire l'évaluation des besoins en capacités fonctionnelles – Un guide pour les formateurs (Deuxième édition)*
- *Partenariats de niche d'innovation – Un guide du processus de coaching*
- *Renforcer les organisations – Un guide du processus de coaching*
- *Organiser un marché aux innovations – Un guide pratique*
- *Organiser un dialogue sur les politiques – Un guide pratique*
- *Suivi, évaluation et apprentissage – Concepts, principes et outils*

Récits et conversations du CDAIS

- *Building Competence and Confidence in Agricultural Innovation – Stories of Change*
- *Catalysing Innovation in Agriculture – Conversations of Change*

Ces manuels sont destinés à servir de documents de travail. Le projet a soutenu le développement du Cadre commun du Renforcement des capacités pour les systèmes d'innovation agricole de la Plate-forme d'agriculture tropicale, et a été testé dans huit pays pilotes. L'une des conclusions principales fut que ce cadre demande une adaptation à la situation de chaque pays. C'est pourquoi, ces manuels n'ont de valeur que seulement comme guides généraux.

ORGANISER UN DIALOGUE SUR LES POLITIQUES

Un guide pratique

Publié par Agrinatura
et Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

Rome, 2020

Citer comme suite:

FAO et Agrinatura. 2020. *Organiser un dialogue sur les politiques – Un guide pratique.* Agrinatura, Paris et FAO, Rome. 20 pp.

Le projet CDAIS (Renforcement des capacités pour les Systèmes d'innovation agricole) est financé par l'Union Européenne. Ce document a été produit avec le support financier de l'Union Européenne. Les opinions exprimées dans ce document ne reflètent pas celles de l'Union Européenne.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ou Agrinatura aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO ou l'Agrinatura approuvent ou recommandent ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO ou de l'Agrinatura.

ISBN 978-92-5-132188-1 [FAO]

ISBN 978-2-35709-017-0 [Agrinatura]

© FAO et Agrinatura, 2020



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Intergouvernementales (CC BY NC SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode.fr>).

Selon les termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, diffusée et adaptée à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'œuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne tels ou tels organisation, produit ou service. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'œuvre est adaptée, le produit de cette adaptation doit être diffusé sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si l'œuvre est traduite, la traduction doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante: «La traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction. L'édition originale [langue] est celle qui fait foi.»

Tout litige relatif à la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire contenue dans le présent document. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules>) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Matériel attribué à des tiers. Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette œuvre qui y sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'œuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être obtenus sur demande adressée par courriel à: publications-sales@fao.org. Les demandes visant un usage commercial doivent être soumises à: www.fao.org/contact-us/licence-request. Les questions relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: copyright@fao.org.

Agrinatura

The European Alliance on Agricultural
Knowledge for Development
European Economic Interest Grouping
42 rue Scheffer
75116 Paris, France
secretariat@agrinatura-eu.eu
www.agrinatura-eu.eu

FAO

Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture
Via delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie
tropagplatform@fao.org
www.fao.org

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
Pourquoi un processus de dialogue sur les politiques?	4
Principales caractéristiques d'un processus de dialogue sur les politiques	5
Un dialogue sur les politiques dans le contexte du renforcement des capacités	5
Comment organiser un dialogue sur les politiques	7
Étape 1. Étude exploratoire de l'environnement favorable	8
Étape 2. Analyse participative des contraintes politiques à l'innovation	9
Étape 3. Consultations politiques locales et dialogue national sur les politiques	10
Étape 4. Préparation de plans d'action, rapports et notes politiques	12
Étape 5. Communication et application des plans d'action	13
Suivi, évaluation et apprentissage (SEA)	13
Références	15
Annexe 1. Ordre du jour préliminaire d'un événement de dialogue sur les politiques nationales	16
Annexe 2. Formulaire d'évaluation	17
Remerciements	18

INTRODUCTION

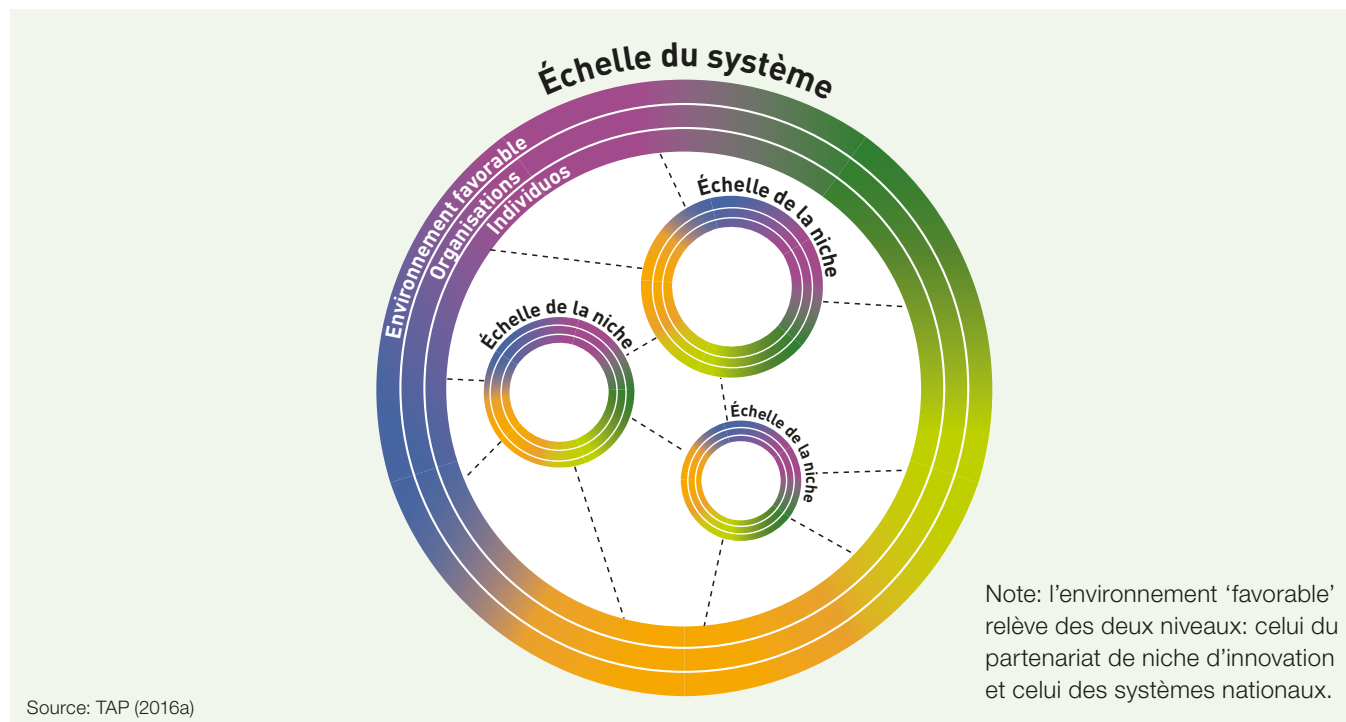
L'innovation agricole s'affirme comme essentielle au développement durable, à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des régions tropicales. Mais de nombreux pays doivent encore renforcer leurs capacités individuelles et organisationnelles pour l'innovation et promouvoir un environnement favorable qui stimule et soutient l'innovation. Pour traiter ces lacunes des capacités, la Plate-forme pour l'agriculture tropicale (TAP), une coalition de 45 partenaires internationaux, régionaux et nationaux, a été créée en 2012 par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à la demande du G20. Cherchant à consolider les différentes approches existantes de l'innovation agricole, la TAP a développé un Cadre commun du renforcement des capacités pour les systèmes d'innovation agricole (TAP, 2016a, b, c) qui a été évalué dans huit pays pilotes pendant la période 2015-2019. Les actions ont été généreusement soutenues par l'Union européenne (UE) grâce au projet «Renforcement des capacités pour les systèmes d'innovation agricole» (RC des SIA, CDAIS en anglais), coordonné par la FAO et Agrinatura (un consortium d'universités européennes et d'instituts de recherche), en collaboration avec des partenaires nationaux. Les leçons apprises ont permis de peaufiner l'approche, d'actualiser et de diffuser l'ensemble des outils d'accompagnement et des guides du Cadre commun de la TAP. *Organiser un dialogue sur les politiques – Un guide pratique, présenté ici, est l'un*

de ces produits. Le Cadre commun de la TAP aborde le renforcement des capacités pour les systèmes d'innovation agricole dans trois dimensions – les individus, les organisations et l'environnement favorable – tant au niveau du partenariat de niche d'innovation local qu'au niveau national (système) (Figure 1). Les partenariats locaux, qui se concentrent souvent sur le développement d'une filière prioritaire par une approche multipartite et participative, sont au cœur du processus d'innovation. Ces partenariats, identifiés et choisis grâce à la concertation avec des acteurs clefs dans la première étape du projet, interagissent avec le système national via «une approche à double entrée». Le but est d'améliorer la performance des partenariats locaux et le système dans son ensemble en renforçant les capacités fonctionnelles (compétences personnelles) pour l'innovation agricole (Figure 2). L'approche inclusive et multipartite contribue à renforcer les capacités d'adaptation et de réaction afin de réaliser le potentiel de l'innovation (TAP, 2016a).

Pourquoi un processus de dialogue sur les politiques?

L'une des quatre capacités fonctionnelles du Cadre commun est «la capacité à s'engager dans des processus stratégiques et politiques» (TAP, 2016a). Le principal véhicule pour renforcer

Figure 1. L'approche à double entrée pour renforcer les capacités pour l'innovation



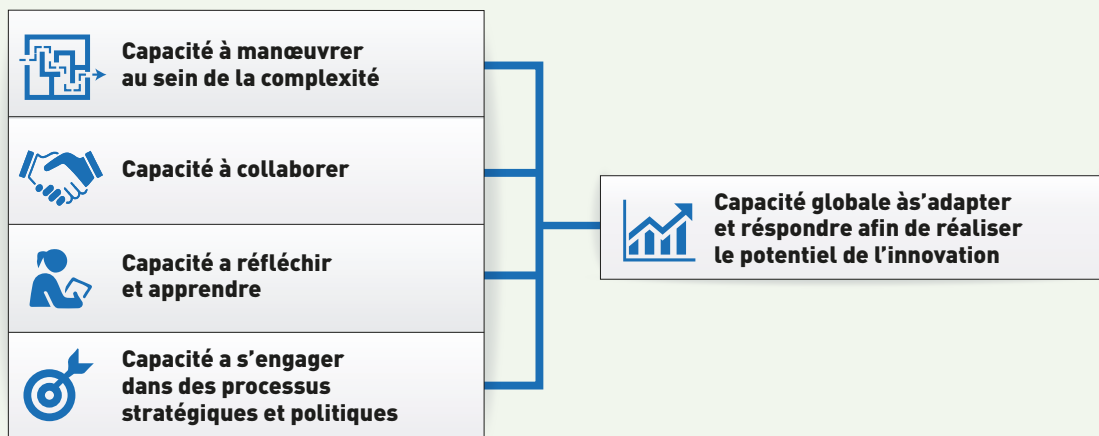


Figure 2. Les 4+1 capacités fonctionnelles du Cadre commun de la TAP

cette capacité est un processus de dialogue sur les politiques. En même temps, ce processus contribue aussi à d'autres capacités, en particulier la capacité à manœuvrer au sein de la complexité. Un processus de dialogue sur les politiques peut être inclus dans un projet spécifique sur le renforcement des capacités pour les systèmes d'innovation agricole, ou intégré à d'autres initiatives nationales ou régionales relevant des systèmes d'innovation agricole.

Ce guide pratique présente l'organisation d'un dialogue sur les politiques dans le contexte du renforcement des capacités pour les systèmes d'innovation agricole. Il est destiné aux personnes et organisations impliquées dans des projets et des actions de renforcement des systèmes d'innovation agricole ou leur facilitation. C'est un instrument flexible à utiliser avec créativité selon le contexte et les besoins spécifiques nationaux.

Principales caractéristiques d'un processus de dialogue sur les politiques

Les acteurs de toute innovation agricole, qu'elle soit orientée vers l'aspect technique, social, environnemental ou commercial, fonctionnent dans un contexte politique et institutionnel donné. Cet environnement pourrait permettre l'innovation, par exemple en fournissant des incitations, des ressources et soutenir des services, ou, au contraire, entraver ou ralentir l'innovation si les contraintes de l'environnement favorable ne sont pas traitées. Ces facteurs ont tendance à être hors du champ de contrôle des acteurs locaux de l'innovation. C'est pourquoi, un dialogue avec les personnes ayant une position influente sur l'environnement favorable peut contribuer :

- à l'amélioration du processus de développement ou de mise en œuvre des changements politiques qui promeuvent l'innovation agricole;
- à l'amélioration du dialogue et des interactions entre les acteurs clefs pour augmenter la clarté et la cohérence de la politique nationale et le processus de développement de politique lui-même, comme celui relatif à l'innovation agricole;
- à l'accroissement de l'environnement favorable pour l'innovation agricole.

Les objectifs spécifiques d'un dialogue sur les politiques pour les systèmes d'innovation agricole doivent être adaptés au contexte national et local dans chaque cas, qui sont pour le projet de RC des SIA:

- Atteindre une compréhension commune de la pertinence de l'innovation et du rôle du développement de politiques et des questions institutionnelles dans la promotion de l'innovation agricole.
- Renforcer la capacité des acteurs impliqués dans le partenariat de niche d'innovation pour influencer des processus stratégiques et politiques appropriés à leurs objectifs.
- Recommander des améliorations des mécanismes institutionnels et de l'environnement favorable qui facilitent et incitent à l'innovation agricole.

Un dialogue sur les politiques dans le contexte du renforcement des capacités

Un dialogue sur les politiques est un processus de réflexion qui implique des personnes de groupes d'intérêt différents qui discutent d'une question pour laquelle ils ont un mutuel intérêt – mais non nécessairement identique. Il suppose que les personnes ayant des positions différentes auront des perspectives différentes et des intérêts probablement divergents sur le même problème. Un dialogue ouvert peut déboucher sur une compréhension partagée du problème et des points de vue des autres acteurs et mener à des solutions approuvées d'un problème relatif à la politique. Un processus de dialogue sur les politiques peut culminer dans des tables rondes ou une réunion publique similaire mais ne se limite pas à cela. Les préparatifs et le suivi des événements de dialogue sur les politiques locaux et nationaux sont parties intégrantes du dialogue.

Au début d'un processus de dialogue, il est important d'établir une compréhension partagée du concept «de politique».

Dans le contexte des systèmes d'innovation agricole, «la politique» va au-delà du cadre juridique d'un pays ou de la politique officielle; elle se réfère plus largement à

INTRODUCTION

l'environnement favorable, décrit dans le cadre commun comme suit (TAP, 2016a):

En termes généraux, «l'environnement favorable» est le contexte dans lequel les individus et les organisations mettent leurs compétences et capacités en action. Il inclut le cadre institutionnel d'un pays, ses règles implicites et explicites, ses structures de pouvoir et politiques et son environnement juridique dans lequel les individus et les organisations s'inscrivent. Le concept d'environnement favorable est ainsi très large, incluant des composants «intangibles» ou informels, comme les conventions sociales, les valeurs et les croyances, etc., aussi bien que les aspects «tangibles» liés aux structures formelles traitant de la gouvernance, les lois et les réglementations et les aspects politiques.

Dans le contexte du renforcement des capacités pour les systèmes d'innovation agricole, le concept de «dialogue sur les politiques» se réfère à toutes les dimensions de l'environnement favorable et se déroule aussi bien au niveau du partenariat de niche d'innovation qu'au niveau du système national. Clairement, l'expérience des partenariats dans la recherche de l'amélioration d'une filière peut apporter les éléments nécessaires pour éclairer les processus politiques, comme dans le cas du RC des SIA. Le dialogue sur les politiques est donc un processus pratique et orienté sur un problème. Il se fonde sur les expériences collectives et les compréhensions du partenariat quant à l'environnement externe qui influence

sa performance. C'est une analyse des facteurs au-delà du contrôle propre du partenariat et un exercice pour conseiller les décideurs sur ce qu'il est nécessaire de changer.

Le dialogue sur les politiques est nourri par d'autres activités de projet et les informe. Il peut s'agir d'une étude documentaire (qui peut avoir une section sur l'environnement politique), une évaluation des besoins en capacité au niveaux du partenariat et organisationnels (voir *Évaluation des besoins en capacité – Un guide pour les formateurs*) et un marché aux innovations conçu pour faire correspondre les besoins en capacité des partenariats avec les potentiels fournisseurs de services et les financiers du renforcement des capacités (voir *Organiser un marché aux innovations – Un guide pratique*). Le processus de dialogue sur les politiques se fonde et complète de telles activités et fournit l'analyse des questions politiques clefs aux niveaux de systèmes locaux et nationaux d'une façon systématique.

Les questions politiques identifiées sont discutées avec des décideurs et d'autres acteurs lors des dialogues sur les politiques aussi bien locaux que nationaux, se focalisant sur l'identification de recommandations «faisables» et la préparation de plans d'action aux deux niveaux. Le dialogue autonomise aussi les participants et développe la capacité à s'engager dans des questions politiques et à manœuvrer au sein de la complexité.

Encadré 1. Leçons apprises par l'emploi du dialogue sur les politiques en tant que processus de renforcement des capacités

- C'est l'un des outils permettant d'appliquer le Cadre commun de la TAP sur le Renforcement des capacités pour les systèmes d'innovation agricole, complétant le renforcement des capacités individuelles et organisationnelles.
- Il devrait être facilité par une personne expérimentée instruite des politiques agricoles et des institutions et dotée d'une bonne compréhension du processus de renforcement des capacités.
- Il se fonde sur des partenariats de niche d'innovation locaux, qui apportent l'expérience pratique de leurs actions pour développer une filière, développer une aire géographique ou réaliser un objectif thématique stratégique. En ce sens, ces actions sont des études de cas sur la façon dont la politique nationale et le cadre institutionnel fonctionnent en pratique.
- Il identifie, hiérarchise et analyse les contraintes à

l'innovation dans l'environnement favorable, qui seront ensuite discutées localement ou nationalement, selon le niveau auquel elles doivent être traitées.

- Il favorise l'autonomisation et développe la capacité de consultation politique avec le gouvernement local et national et d'autres acteurs.
- Il expose les questions d'importance nationale aux acteurs politiques de haut niveau et à d'autres acteurs lors d'un événement de dialogue sur les politiques, suivi par un dialogue des recommandations et des actions exigées.
- Il développe des plans d'action pour traiter les contraintes politiques à l'innovation agricole aux niveaux local et national.
- Il inclut une composante de communication importante, pour partager, promouvoir et suivre des plans d'action et des recommandations.

Un processus de dialogue sur les politiques sur les systèmes d'innovation agricole n'est pas ...

... un événement politique isolé

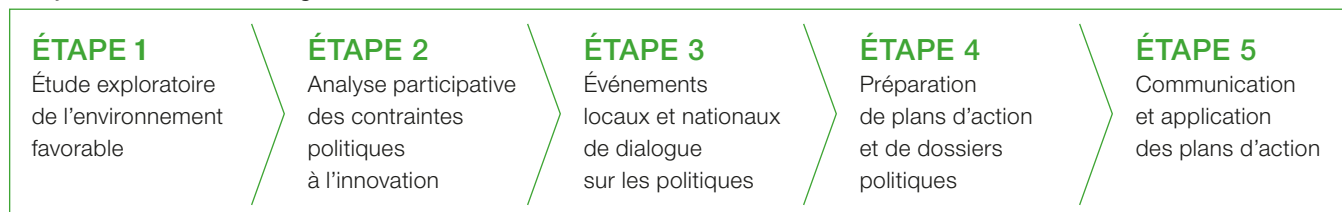
... un projet politique

... le développement de listes de souhaits peu réalistes de politique générale.

Comment organiser un dialogue sur les politiques

Les étapes du processus de dialogue sur les politiques

Figure 3. Principales étapes d'un processus de dialogue sur les politiques sur le renforcement des capacités pour les systèmes d'innovation agricole



Ce guide pratique décrit un processus de dialogue sur les politiques se déroulant en cinq étapes, aux deux niveaux du partenariat, la niche d'innovation et le système national (Figure 3), qui peut couvrir des activités étalées sur deux ans ou plus. C'est pourquoi, une planification et une gestion attentives sont nécessaires. La méthodologie suggérée peut être adaptée aux besoins de chaque situation particulière.

Planification générale et généralités

Un processus de dialogue sur les politiques sur le renforcement des systèmes d'innovation agricole, qu'il soit spécifique ou relié à d'autres initiatives dans le pays et/ou la région, a besoin d'un mécanisme pour la conception générale du processus, la gestion et la surveillance. Cela implique, entre autres :

- Le développement d'une note conceptuelle, établissant les objectifs du processus de dialogue sur les politiques et la préparation d'un plan de travail.
- L'implication du comité de direction du projet, du groupe technique consultatif ou de référence.
- L'identification et la connexion à d'autres processus politiques en cours, organisations et plates-formes pertinentes à l'innovation agricole dans le pays.
- De développer les termes des mandats des consultants politiques et/ou facilitateurs et d'embaucher des consultants.
- La documentation, le partage des connaissances et la communication.

Facilitation

La participation d'un expert politique (habituellement un consultant) pour aider à mettre en œuvre le dialogue sur les politiques est essentielle. Le choix de la bonne personne dotée des connaissances et de l'expertise appropriées aidera à relier le projet aux processus politiques en cours, à identifier des points d'entrée pour des actions politiques et à ouvrir des portes en vue de gagner en influence politique. Il peut aussi être souhaitable d'impliquer un facilitateur externe pour l'événement de dialogue sur les politiques national réel (puisque l'expert politique aura la lourde charge de la présentation des conclusions et des recommandations). Dans ce cas, il faut y penser bien en amont de l'événement. Il est important que les personnes ressources, en sus de préparer et livrer un rapport sur le processus politique, maintiennent un dialogue étroit avec l'équipe de gestion du projet et le comité de direction.

Étape 1 Étude exploratoire de l'environnement favorable

Dans le cadre de l'étude exploratoire du projet de renforcement des capacités pour les systèmes d'innovation agricole, une analyse de l'environnement favorable est effectuée par un expert des systèmes d'innovation, en collaboration étroite avec l'équipe de projet. Le travail couvre les actions suivantes:

- L'examen des politiques clef et de leur mise en œuvre, particulièrement leur influence concrète sur les systèmes d'innovation agricole.
- L'identification des mécanismes et des plates-formes des politiques nationales et régionales en cours relatifs à l'innovation agricole dans l'agriculture familiale, avec lesquels le projet pourrait s'engager.
- L'étude préliminaire de l'environnement favorable aux partenariats de niche d'innovation (proposés) dans le projet. Une étude plus approfondie sera effectuée quand le partenariat aura mûri et acquis de l'expérience dans l'analyse conjointe de l'environnement externe contraignant l'innovation.

Productions

Un rapport sur l'environnement politique favorable pour l'innovation agricole aux niveaux national et du partenariat. Il pourrait prendre la forme d'une section du rapport de l'étude exploratoire.

Étape 2 Analyse participative des contraintes politiques à l'innovation

En s'appuyant sur l'étape 1, l'expert/consultant politique mènera une analyse plus approfondie de l'environnement favorable pour chaque partenariat de niche d'innovation, ainsi qu'au niveau national, pour apporter des éclairages complémentaires sur des problèmes politiques.

Il est nécessaire que les membres du partenariat aient déjà travaillé ensemble pendant un certain temps, créé la confiance et développé une compréhension commune de leurs objectifs et de l'environnement dans lequel le partenariat fonctionne. Cette étape inclut:

- L'analyse des rapports des précédentes activités du projet – comme l'étude exploratoire, l'évaluation des besoins en capacité pour les partenariats de niche d'innovation et les organisations, des plans de coaching des partenariats de niche d'innovation et des organisations (voir Partenariats de niche d'innovation – Un guide du processus de coaching) – pour saisir et organiser les observations quant aux contraintes politiques à l'innovation. La collaboration avec l'équipe de projet, dont les facilitateurs de l'innovation que le projet peut avoir engagé pour travailler avec les partenariats, devra être étroite.
- L'identification et l'analyse des contraintes politiques au niveau du partenariat de niche d'innovation, déduites des expériences pratiques du partenariat. Une réunion ou un atelier impliquant tous les acteurs de la filière sera organisé pour développer une compréhension commune des questions politiques auxquelles sont confrontées chaque partenariat. Des entretiens avec les acteurs clefs pourraient compléter ces questions.
- Étant donné le grand nombre potentiel de questions, il peut s'avérer nécessaire d'établir une priorité (il serait inefficace de soulever chaque question au prochain dialogue). Il est aussi important d'analyser les questions en profondeur, non de simplement les inscrire. Par exemple, «un arbre des problèmes» pourrait être une façon de déterminer la cause première politique d'un problème particulier rencontré. Cet éclairage facilitera l'identification des actions appropriées par la suite. L'analyse renseignera aussi sur le niveau auquel les questions devraient être traitées, localement ou nationalement (certains pays pouvant avoir des niveaux administratifs supplémentaires)
- Au niveau national: donner suite et actualiser l'examen politique conduit pendant l'étude exploratoire. Cela peut impliquer, par exemple, l'étude de rapports d'activité de projet de niveau national, comme des événements de marché aux innovations, des réunions avec les comités de direction/consultatifs et les responsables de l'équipe du projet et des entretiens complémentaires avec les organisations clefs qui influencent l'environnement favorable.

Productions

- Les résultats d'une analyse des contraintes à l'environnement favorable dans chaque partenariat de niche d'innovation, comprenant les priorités et des recommandations pour les aborder, localement ou nationalement.
- Le rapport préliminaire de l'examen de niveau national sur l'environnement favorable pour l'innovation agricole.

Encadré 2. Leçons apprises dans la mise en œuvre des dialogues politiques dans les pays pilotes du CDAIS

- L'examen et les consultations politiques répètent parfois en partie ce qui avait été fait dans d'autres activités de projet. Il est important de se fonder sur les précédents rapports du projet et d'informer les experts politiques du contexte du projet et des productions.
- Il faut distinguer les questions qui pourraient être traitées par le partenariat (celles faisant partie de leur «système») de celles que les acteurs du partenariat ne peuvent pas résoudre par eux-mêmes (celles à l'extérieur de leur système et faisant partie de «l'environnement favorable»).
- Au niveau du partenariat, il est important d'analyser les contraintes politiques en ce qui concerne leurs causes dans l'environnement favorable. Lister seulement les problèmes à l'aide d'un mot ou deux n'est pas suffisant pour une bonne compréhension de la question et de la préparation des actions qui en découleront.
- Étant donné que chaque pays déploie plusieurs politiques, programmes et stratégies liées à l'innovation agricole, il serait judicieux de concentrer l'examen politique sur quelques questions centrales et, particulièrement, comment leur mise en œuvre soutient l'innovation. Une longue liste décrivant toute ces politiques serait de peu d'utilité pour le processus de dialogue sur les politiques.
- Se concentrer sur des questions «faisables» sera plus gratifiant que l'établissement de listes de souhaits de changement de politique à haut niveau.
- Dans le cycle du projet, il est important de laisser suffisamment de temps pour le suivi sur les recommandations et le plan d'action, impliquant souvent d'autres organisations, plates-formes, etc.

Étape 3

Consultations politiques locales et dialogue national sur les politiques

Des consultations politiques locales et des événements nationaux de dialogue sur les politiques sont les points forts du processus de dialogue sur les politiques. C'est là que les participants du projet interagissent avec des décideurs et d'autres parties intéressées aux niveaux tant local que national, pour conjointement réfléchir et valider des questions prioritaires identifiées et préparer des plans d'action et des recommandations. Cette étape autonomise aussi le partenariat de niche d'innovation et aide à renforcer la capacité à manœuvrer au sein de la complexité et s'engager dans des processus politiques et stratégiques. Cette phase devrait inclure ce qui suit:

- **Phase de préparation:** une planification anticipée, minutieuse et détaillée est essentielle au succès du dialogue sur les politiques local ou national. La participation d'organisations clefs est essentielle. Il est très important d'identifier les organisations et les représentants appropriés et de les inciter à participer. Le recensement et l'identification des partenaires devraient être effectués au début du processus. Pour obtenir des résultats de bonne qualité, les participants devront être d'avance bien informés et préparés.
- **Des consultations politiques locales** sont organisées dans chaque partenariat de niche d'innovation, avec des fonctionnaires de l'administration locale et d'autres organisations invitées. La consultation fournit une analyse plus approfondie des questions politiques affectant l'accomplissement des objectifs d'innovation de chaque partenariat. Les recommandations sont préparées et des actions possibles suggérées. Cet événement est aussi utilisé pour décider quelles problématiques devront être transférées au niveau national. Les critères clefs incluent l'importance de la question, le besoin d'action au niveau national et la priorité (car il faut concentrer le dialogue national sur les politiques sur un petit nombre de questions).
- **Les dialogues sur les politiques de niveau national** sont organisés à la suite des consultations locales. Ces événements soigneusement préparés se veulent des espaces incitant les partenariats de niche d'innovation à s'engager avec des acteurs politiques et présenter les questions politiques prioritaires qui freinent la réalisation de leurs objectifs. Chaque partenariat présente son travail et les résultats de la consultation politique, en se focalisant sur un petit nombre de questions prioritaires qui exigent des solutions au niveau national. Les résultats attendus sont un ensemble de recommandations et un plan d'action préliminaire pour renforcer l'environnement favorable pour l'innovation agricole en général et celui du partenariat en particulier. Un exemple d'ordre du jour pour de tels événements est présenté en Annexe 1.

COMMENT ORGANISER UN DIALOGUE SUR LES POLITIQUES

- **Les évaluations** du dialogue sur les politiques sont utilisées pour obtenir des réactions sur le processus et ses productions. Les conclusions contribueront aussi à projeter le suivi, l'évaluation et l'apprentissage (voir *Suivi, Évaluation et Apprentissage – Concepts, principes et outils*). Un modèle de formulaire d'évaluation est présenté en Annexe 2.
- Les comités de direction du projet devraient être impliqués à cette étape du processus politique.

Productions

- Les rapports de chaque événement de consultation/ dialogue sur les politiques, comprenant les recommandations et les plans d'action préliminaires.
- Le rapport de l'évaluation des dialogues sur les politiques.

Dans le projet du RC des SIA, les événements de dialogue sur les politiques ont identifié un grand nombre de questions politiques, certaines spécifiques d'un partenariat de niche d'innovation et d'autres de pertinence nationale. Voici quelques exemples de questions politiques prioritaires:

- **Bangladesh:** Pour les cultivateurs de mangue dans la région du Chapai Nawabganj, un problème majeur est le maund, l'unité de poids dans laquelle sont négociées les mangues: les commerçants et les grossistes utilisent une valeur de 48 ou 52 kg par maund à l'achat des mangues aux producteurs mais revendent celles-ci à la valeur de 40 kg par maund, faisant leur bénéfice sur le dos des producteurs. Bien que l'administration locale ait essayé de fixer le maund à 40 kg pour toutes les transactions, la non coopération des commerçants rend l'application de la loi inefficace.
- **Guatemala:** Une nouvelle taxe, la 'listado taxativo' introduite en 2018 visant à réduire l'impact environnemental et maintenir des services écologiques, a eu pour effet secondaire de relever les coûts des secteurs du miel et du cacao au Guatemala. Dans le secteur de l'apiculture, petits et micro-producteurs sont particulièrement frappés puisque ils doivent payer une taxe initiale de 5000 Quetzal (650 USD), absorbant leur bénéfice. Seuls les gros producteurs seraient capables de supporter de tels coûts supplémentaires. Cette taxe contredit une autre politique visant à renforcer le secteur du miel au Guatemala.
- **Rwanda:** Le partenariat de niche d'innovation du manioc de la région de Ruhango a identifié plusieurs questions liées à la filière du manioc. Les agriculteurs ont accès à une seule usine de transformation, la Kinazi Cassava Plant, qui traite seulement environ 10 % du manioc total produit dans la région. Le reste est traditionnellement transformé à la ferme sans que les normes de transformation exigées soient nécessairement respectées. La faible diversification des produits de transformation du manioc (seulement la farine de manioc) aboutit à une faible demande du manioc de l'usine. Tous les participants en consultation ont identifié l'action politique comme essentielle à cette problématique.

Dans le projet de RC des SIA, les pays pilotes ont utilisé deux variantes du dialogue sur les politiques de niveau national, chacun ayant ses avantages et ses inconvénients:

Option 1. Un dialogue national sur les politiques où tous les partenariats de niche d'innovation présentent les résultats clefs des consultations politiques. Cela permet la comparaison d'expériences entre les partenariats et l'identification de contraintes politiques générales à l'innovation. Au Guatemala, par exemple, cette approche a été utilisée pour analyser des contraintes politiques à l'innovation dans les filières de l'avocat, du haricot, du cacao et du miel, l'accent étant mis sur des problématiques communes à deux filières ou plus.

Option 2. Le cœur thématique du partenariat est maintenu pour le dialogue national sur les politiques. Cette réunion ciblée permet l'analyse plus approfondie des questions et permet plus facilement d'attirer des experts du sujet dans le thème choisi. Mais cette option exige des dialogues séparés pour chaque partenariat et donc ne permet pas le partage des connaissances ou l'identification de questions communes à plusieurs partenariats. Cette approche a été utilisée pour la production végétale biologique au Laos et pour le système céréalier du malt d'orge en Éthiopie, entre autres.

Encadré 3. Leçons apprises en organisant un dialogue sur les politiques

- Avant la consultation politique, une réunion préparatoire au niveau du partenariat de niche d'innovation peut s'avérer utile pour préparer le dialogue avec les fonctionnaires locaux le jour suivant.
- De même, avant l'événement de dialogue national, il est utile d'organiser une réunion préliminaire d'un jour au cours de laquelle les équipes de chaque partenariat seront aidées pour travailler sur leurs messages aux acteurs politiques et préparer des présentations de bonne qualité.
- Avant l'événement de dialogue national, il est utile d'envoyer une note aux acteurs politiques et aux représentants des ministères pour les informer des questions principales qui seront discutées.
- Les fonctionnaires de haut niveau (au niveau national) ne seront pas probablement disponibles un jour entier. Un format qui semble bien fonctionner est d'organiser un dialogue d'une demi-journée, suivi d'un déjeuner commun. Après le déjeuner, un groupe plus restreint poursuit la réflexion sur la session du matin pour affiner les productions et les recommandations et développer davantage le plan d'action. Une planification avisée de l'ordre du jour aide à optimiser le temps consacré au dialogue véritable.

Étape 4

Préparation de plans d'action, rapports et notes politiques

Comme les événements dans l'étape 3 sont assez brefs, les plans d'action finaux au niveau du partenariat de niche d'innovation et au niveau national devront être préparés après les événements, par l'expert/consultant politique et l'équipe de gestion du projet. Les recommandations politiques proposées et les plans d'action devront être réalistes, faisables et pratiques et impliqueront:

- Des plans d'action détaillés pour chaque partenariat d'innovation, focalisés sur le traitement des questions politiques au niveau local et incluant, si approprié, le renforcement des capacités relatives au traitement de ces actions concernant la politique.
- Un plan d'action de niveau national, focalisé sur le traitement des questions politiques spécifiques d'un partenariat qui ne peuvent pas être traitées localement et des questions politiques communes à plusieurs partenariats et donc pertinentes pour le système d'innovation agricole du pays plus largement.
- Les plans d'action doivent être inclus dans le rapport du dialogue sur les politiques.
- Des dispositions de mise en œuvre des actions proposées, financées par le projet, ou facilitées via des collaborations et des partenariats sont prises en compte.
- Les notes politiques sont préparées pour saisir et communiquer des messages clefs.

Productions

- Des plans d'action.
- Un rapport final du dialogue sur les politiques (par l'expert/consultant politique).
- Une note politique sur l'amélioration de l'environnement favorable pour l'innovation agricole.

Dans le projet du RC des SIA, les questions prioritaires mentionnées dans les exemples ci-dessus ont exigé les actions suivantes, selon les participants au dialogue sur les politiques:

- **Bangladesh:** le dialogue sur les politiques a conclu que la question de la fluctuation de l'unité de poids pour le commerce de la mangue pourrait être abordée aux niveaux régional et sous-régional (district de Upazila), par de nouvelles négociations avec tous les acteurs de la filière de la mangue. L'administration essaierait de nouveau cette année de régler cette question. La conformité pourrait être contrôlée par l'administration locale au niveau sous-régional (district de Upazila), avec l'aide de Shibganj Mango Producers Cooperative Society Ltd.

- **Guatemala:** Pour atténuer la menace de disparition des petits apiculteurs en raison des coûts de la listado taxativo, l'action suggérée est d'établir, en priorité urgente, un dialogue avec le ministère de l'Environnement et des ressources naturelles (Ministerio d'Ambiente y Recursos Naturales, MARN) pour qu'il prenne conscience de l'effet de cette taxe sur la filière du miel. Une action connexe serait de développer une politique nationale de l'apiculture via le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de l'alimentation (Ministerio d'Agricultura, Ganadería y Alimentación, MAGA), avec les apports techniques du partenariat de niche d'innovation du miel.
- **Rwanda:** Pour traiter le problème du déséquilibre entre la production de manioc et la capacité de transformation de l'usine, les actions suivantes devraient être entreprises: restructuration des accords existants pour soutenir les agriculteurs; faciliter et donner les moyens à de petites et moyennes entreprises (PME) d'intégrer le secteur de la transformation du manioc; soutenir la diversification des produits dérivés du manioc parmi les transformateurs; établir des normes de qualité du manioc pour des marchés nationaux et internationaux; et promouvoir des opportunités de commercialisation pour augmenter la consommation. Il faut accompagner ces mesures par le renforcement des capacités en matière de développement du produit, de commercialisation, des normes de qualité alimentaires et de gestion.

Encadré 4. Leçons apprises des plans d'action politiques et de leur mise en œuvre

Veillez à garder des plans d'action réalistes, concrets et «faisables». Le soutien de processus de changement politique à long terme dépasse la portée d'un projet de RC des SIA. Les activités qui exigent un tel processus politique de haut niveau, à long terme sont à éviter dans les plans d'action. Le dialogue sur les politiques contribue à comprendre les dimensions politiques des systèmes d'innovation agricole et met en évidence des questions politiques à aborder. Même si l'essentiel du plan d'action est hors de la portée du projet du RC des SIA, un financement peut être alloué pour catalyser les activités (par ex., le budget pour les réunions).

Étape 5

Communication et application des plans d'action

La dernière étape du processus de dialogue sur les politiques implique la promotion et la communication sur les productions et les recommandations, pour faciliter la mise en œuvre des plans d'action aux niveaux national et local. À cet égard, le succès dépend de l'appropriation du processus et de l'engagement, par exemple, en le reliant aux processus politiques en cours, aux plates-formes et aux partenariats. Cela peut impliquer:

- L'identification d'acteurs clefs, qui peuvent s'engager rapidement dans les processus de dialogue et influencer les processus politiques en cours, les plates-formes existantes et les partenariats et peuvent aussi jouer un rôle clef dans la mise en œuvre des recommandations politiques.
- Développer des stratégies de communication pour en appeler aux groupes cibles qui décident des politiques et agissent sur leur mise en œuvre.
- Apporter le soutien au projet pour mettre en œuvre des activités choisies dans le plan d'action, selon les ressources.
- Des activités de communication multimédia.
- Le suivi, la réflexion et l'affinement des approches de communication.

Productions

- Les rapports sur les actions de communication.
- Les stratégies de communication.
- La promotion des activités prioritaires choisies dans le plan d'action, au niveau local et/ou national.

Suivi, évaluation et apprentissage (SEA)

Le suivi, l'évaluation et l'apprentissage (SEA) sont des éléments clefs de l'approche du Cadre commun de la TAP. C'est une méthodologie spécifique développée pour observer l'évolution des capacités des acteurs impliqués dans chaque partenariat de niche d'innovation, chaque organisation et, plus largement, au niveau du système d'innovation (voir *Suivi, Évaluation et Apprentissage – Concepts, principes et outils*). Une équipe de projet est spécifiquement assignée pour superviser le processus.

À la fin du processus de dialogue sur les politiques, il est important d'évaluer si les résultats attendus ont été atteints et si d'autres résultats fortuits ont surgi. Le projet du RC des SIA a aussi testé une méthodologie pour évaluer comment le processus de dialogue sur les politiques a contribué à l'amélioration de l'environnement favorable pour l'innovation agricole, dans quelle mesure la capacité fonctionnelle pour l'engagement politique a été développée et quels changements ont été accomplis ou initiés concernant l'utilisation, la mise en œuvre/ l'exécution ou la formulation de politiques.

L'objectif du SEA du dialogue sur les politiques est de présenter un récit du processus et les changements réalisés ou en progrès dans chaque pays, afin de mieux expliquer la voie d'impact.

Les questions d'évaluation spécifiques auxquelles il faut répondre sont les suivantes:

- Le projet a-t-il contribué à mieux sensibiliser les décideurs politiques quant à la pertinence de l'innovation pour le développement durable?
- Les décideurs politiques et les acteurs de l'innovation sont-ils davantage conscients du rôle que jouent les politiques publiques et les questions institutionnelles dans l'innovation agricole et du rôle qu'eux-mêmes peuvent jouer dans le traitement des contraintes politiques liées à l'innovation, en termes de leur utilisation, mise en œuvre ou formulation?
- Les décideurs politiques et les acteurs de l'innovation ont-ils amélioré leur capacité pour innover en s'engageant dans des processus politiques stratégiques pour l'innovation agricole?
- Le dialogue entre les acteurs clefs et les acteurs politiques se poursuit-il au-delà des événements de dialogue sur les politiques locaux et nationaux pour réaliser l'objectif souhaitable de créer un environnement favorable pour l'innovation agricole?
- Les relations entre les décideurs politiques et les acteurs ont-elles changé? Comment ce changement pourrait-il être décrit?

COMMENT ORGANISER UN DIALOGUE SUR LES POLITIQUES

Pour répondre à ces questions, plusieurs activités sont mises en œuvre:

- Créer une rétrospective des productions pour chaque pays (la chronologie de tous les résultats liés au dialogue sur les politiques et les productions issues de ce dialogue) et la valider avec la direction du projet et les facilitateurs. Celle-ci servira d'intrant pour créer les voies d'impact du pays (voir *Suivi, Évaluation et Apprentissage – Concepts, principes et outils*).
- Interviewer des acteurs clefs (environ 15 par pays) impliqués dans les consultations politiques aux niveaux local et national, pour évaluer s'il y a eu un changement de leurs perspectives et mieux comprendre les perceptions des décideurs politiques en ce qui concerne les changements individuels ainsi que les effets sur le système/environnement favorable du processus de dialogue sur les politiques.
- Effectuer une analyse approfondie de partenariats choisis pour présenter des voies d'impact spécifiques dans lesquelles la dimension liée à la politique est particulièrement intéressante.

Dans le projet du RC des SIA, dans quelle mesure le processus de dialogue sur les politiques a-t-il contribué au renforcement de la capacité fonctionnelle à s'engager dans des processus politiques et stratégiques? Les conclusions préliminaires du SEA du processus de dialogue sur les politiques indiquent, par exemple, que les partenariats de niche d'innovation au Bangladesh ont appris comment mieux communiquer avec les décideurs politiques et que, en écoutant des acteurs ruraux, les acteurs politiques ont mieux perçu l'environnement favorable.

Au Honduras, la participation de leurs homologues nationaux de «El Programa Nacional de Desarrollo Agroalimentario (PRONAGRO)» dans le projet et dans les consultations politiques a abouti à une sensibilisation accrue de l'importance de renforcer les capacités fonctionnelles. Ces aspects ont été inclus dans les projets PRONAGRO soutenant les partenariats de niche d'innovation du RC des SIA dans le pays. Cependant, l'analyse en est à ses débuts et de nombreuses autres observations du processus de dialogue sur les politiques devraient émerger des huit pays.

Références

Tropical Agriculture Platform (2016a) *Common Framework on Capacity Development for Agricultural Innovation Systems: Synthesis document*. CAB International, Wallingford, UK.

Tropical Agriculture Platform (2016b) *Common Framework on Capacity Development for Agricultural Innovation Systems: Conceptual background*. CAB International, Wallingford, UK.

Tropical Agriculture Platform (2016c) *Common Framework on Capacity Development for Agricultural Innovation Systems: Guidance note on operationalization*. CAB International, Wallingford, UK.

Voir aussi les outils choisis pour le renforcement des capacités, utilisés en appliquant le Cadre commun de la TAP: <https://tapipedia.org/framework/cd-tools>

Ordre du jour préliminaire d'un événement de dialogue sur les politiques

Durée: 1/2 jour

Participation: Représentants du partenariat de niche d'innovation, du gouvernement national et autres acteurs

Facilitation: Facilitateur externe, en collaboration avec le consultant politique et l'équipe nationale du projet

Session	Résultats attendus	Méthodes/approches suggérées	Durée
1. Session d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> Camper la scène Bonnes relations avec le gouvernement national Parvenir à se connaître 	<ul style="list-style-type: none"> Allocution de bienvenue du gouvernement hôte de l'événement Allocution de bienvenue de la FAO Très courte introduction des participants par eux-mêmes 	30 min
2. Introduction: l'environnement favorable pour les systèmes d'innovation agricole	<ul style="list-style-type: none"> Se familiariser avec le Cadre commun de la TAP sur le renforcement des capacités pour les systèmes d'innovation agricole Compréhension commune des politiques du gouvernement, des programmes et des initiatives sur l'innovation agricole 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation par l'équipe nationale de projet Présentation par le représentant du gouvernement 	20 min
3. Présentation de consultations politiques aux niveaux local (partenariat de niche d'innovation) et national	<ul style="list-style-type: none"> Liste validée des questions politiques principales qui entravent l'innovation agricole Compréhension commune des précédents travaux du projet pertinents à l'environnement politique 	<ul style="list-style-type: none"> Présentations des contraintes politiques clés dans chaque filière/partenariat par leurs représentants Présentation du rapport préliminaire sur les questions politiques et recommandations (consultant politique) Questions et réponses 	60 min
4. Validation des priorités politiques et des options pour les traiter	<ul style="list-style-type: none"> Questions politiques prioritaires identifiées et validées Compréhension commune de ce que sont les options 	<ul style="list-style-type: none"> Travail de groupe sur les questions politiques majeures (par le partenariat) Présentations plénière et discussion 	60 min
5. Recommandations et plan d'action pour mettre en œuvre les options politiques	<ul style="list-style-type: none"> Recommandations de politiques convenues Plan(s) d'action provisoire(s) convenu(s) (à affiner après l'événement) Suggestions sur la manière dont le partenariat pourrait s'engager dans des processus politiques 	<ul style="list-style-type: none"> Discussion plénière, menée par le facilitateur 	40 min
6. Session finale	<ul style="list-style-type: none"> Résumé des conclusions de l'atelier Étapes suivantes du dialogue sur les politiques au niveaux du partenariat et national Réactions sur les résultats et le processus de l'atelier 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation de l'atelier Conclusions 	20 min

Formulaire d'évaluation

Évaluation du dialogue national sur les politiques sur les «systèmes d'innovation agricole»

Merci de prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire sur l'atelier. Votre commentaire nous est précieux!

1. Quelle catégorie d'acteur représentez-vous?

- 1. Producteur/agriculteur
- 2. Transformateur
- 3. Secteur privé
- 4. Fournisseur de services (semences, technologies, finances)
- 5. Commercialisation, vente, exportation
- 6. Agence du gouvernement
- 7. Recherche/université/monde universitaire
- 8. Organisation internationale
- 9. Autre, veuillez préciser

2. Comment évaluez-vous les résultats généraux de ce dialogue sur les politiques sur les systèmes d'innovation agricoles?

- 1. Très faible
- 2. Faible
- 3. Correct
- 4. Bon
- 5. Excellent

3. Comment évaluez-vous la méthodologie utilisée lors de ce dialogue

- 1. Très faible
- 2. Faible
- 3. Correct
- 4. Bon
- 5. Excellent

4. Quelle session/aspect de l'atelier vous a semblé la plus profitable ou intéressante? Pourquoi?

.....

.....

5. Quelle session/aspect de l'atelier vous a semblé la moins profitable ou intéressante? Pourquoi?

.....

.....

6. Dans quelle mesure l'atelier a-t-il augmenté votre capacité à vous engager dans des processus stratégiques et politiques?

- 1. Aucun changement
- 2. Petitement
- 3. Correctement
- 4. Grandement

7. Comment votre organisation profitera-t-elle de ce dialogue sur les politiques pour les systèmes d'innovation agricole?

.....

.....

8. Quel aspect politique d'importance pour les systèmes d'innovation agricole

.....

.....

9. Comment pourrions-nous améliorer l'organisation d'événements semblables dans l'avenir? Merci d'apporter vos suggestions.

.....

.....

Merci!

REMERCIEMENTS

Ce guide est le résultat des efforts de nombreuses personnes et organisations impliquées dans la planification, la mise en œuvre et la facilitation du processus de dialogue sur les politiques dans les huit pays pilotes et dans pas moins de 32 partenariats de niche d'innovation locaux du projet de RC des SIA. Le concept original du dialogue sur les politiques du RC des SIA a été amélioré et affiné grâce aux retours d'expérience de chaque pays. Nous sommes reconnaissants aux personnes impliquées pour leurs contributions. Nos remerciements vont particulièrement aux consultants qui ont conduit le processus de dialogue sur les politiques dans chaque pays: Mpanzo Domingos (Angola), Zulfikar Rahman (Bangladesh), Sedogo Michel, Lompo François et Ouattara Badiori (Burkina Faso), Alemu Yami (Éthiopie), Lourdes Balconi Villaseñor (Guatemala), Berta Mireya Hernández Escobar, Irma Yadira Argueta Bourdett et Zaida Elizabeth Ramírez Benítez (Honduras), Sengphachanh Sonethavixay (Laos) et Alfred Runezerwa Bizoza (Rwanda).

Les équipes de pays du projet de RC des SIA ont non seulement soutenu le processus de dialogue sur les politiques en tant que tel, mais l'ont aussi relié à d'autres activités du projet, dont le travail dans les partenariats de niche d'innovation. Nous remercions vivement tous les facilitateurs nationaux de l'innovation dans chaque pays – trop nombreux pour être nommés individuellement. Nous remercions aussi les Chefs de projet de Pays et les Personnes Focales Agrinatura pour leur soutien tout au long du processus: Maria de Fátima do Nascimento et Madalena Teles (Angola), Nasreen Sultana, Anil Das et Claire Coote (Bangladesh), Zacharie Segda et Aurélie Toillier (Burkina Faso), Amanuel Assefa et Hanneke Bouta Vermeulen (Éthiopie), Julio Catalán et Nury Furlán (Guatemala), Edgardo Navarro et Stefano Del Debbio (Honduras), Oudong Keomipheth et Patrick d'Aquino (Laos) et Gilbert Kayitare et Hans Dobson (Rwanda).

Les dialogues nationaux sur les politiques n'auraient pu rencontrer un tel succès sans l'aide des Coordonnateurs nationaux de Projet de l'organisation hôte du projet dans chaque pays: Armando Valente (Angola), Baktear Hossain (Bangladesh), Georges Yameogo (Burkina Faso), Chilot Yirga (Éthiopie), Marco Vinicio Cahueque (Guatemala), Erick Martínez (Honduras), Bounthong Buahom (Laos) et Charles Murekezi (Rwanda). Leur contribution essentielle est chaleureusement reconnue, comme le sont le soutien et la facilitation fournies par les bureaux nationaux de la FAO. En dernier lieu, mais non des moindres, nous tenons à remercier Myra Wopereis-Pura, Nevena Alexandrova et Delgermaa Chuluunbaatar pour la révision des versions préliminaires de ce guide.

SOUTIEN FINANCIER

PARTENARIAT MONDIAL



Le présent projet a été élaboré avec l'aide financière de l'Union européenne



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture



PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE

Angola

- Instituto Superior de Agronomia (ISA), Universidade de Lisboa
- Instituto de Investigação Agronómica (IIA)



Bangladesh

- Natural Resources Institute (NRI), University of Greenwich
- Bangladesh Agricultural Research Council (BARC)



Burkina Faso

- Centre International de Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD)
- Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI)



Ethiopia

- iCRA
- Ethiopian Institute of Agricultural Research (EIAR)



Guatemala

- Agenzia Italiana per la Cooperazione allo Sviluppo (AICS)
- Ministerio de Agricultura, Ganadería y Alimentación (MAGA)



Honduras

- Agenzia Italiana per la Cooperazione allo Sviluppo (AICS)
- Secretaría de Agricultura y Ganadería (SAG)



Laos

- Centre International de Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD)
- National Agriculture and Forestry Research Institute (NAFRI)



Rwanda

- Natural Resources Institute (NRI), University of Greenwich
- Ministry of Agriculture and Animal Resources (MinAgri)



COLOPHON

Cette publication a été produite sous le contrat de publication Agrinatura et FAO (FAO Réf.: AGDR/2-19/28 sous licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO).

Cette page est dédiée aux personnes et aux organisations qui furent les principaux concepteurs du travail et aux auteurs de cette publication.

Contributeurs principaux

Per Rudebjer (FAO), Manuela Bucciarelli (FAO), Karin Nichterlein (FAO), Abdoulaye Saley Moussa (FAO), Richard Hawkins (ICRA/Agrinatura)

Révision

Guy Manners, Green Ink

Conception

Studio Teekens

Photographies

CDAIS sauf indication contraire

Imprimerie

Drukkerij Tesink





Le présent projet
a été élaboré avec
l'aide financière
de l'Union européenne

ISBN 978-92-5-132188-1



9 789251 321881

CA4756FR/1/02 20